

Article 31 du Règlement

étrangers dans l'industrie canadienne. Pensez à l'Accord de libre-échange, avec ses règles d'acquisition et d'approvisionnement et ses limites de subventions et à ce que cela fera pour maintenir la dépendance de l'économie canadienne à l'égard des ressources. Pensez aux affaires Connaught, Lumitron et Northern Telecom. Faut-il alors se demander pourquoi nos jeunes ne voient aucun intérêt d'étudier les sciences et le génie? Demandez-vous quel est le message véritable qu'ils reçoivent du gouvernement.

* * *

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, un vaillant producteur d'oeuvres musicales de la région de Sherwood Park, dans la circonscription d'Elk Island, m'a informé que l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants paralyse le secteur de la musique dans l'ouest du Canada.

Cet Albertain est célèbre pour sa contribution à la musique canadienne en tant qu'artiste et que producteur. Il dit que les disquaires de l'Alberta doivent payer l'actuelle taxe fédérale de vente, la TVF, avant de vendre leurs produits. Il recommande d'imposer une taxe fédérale de vente à la consommation plutôt qu'à la production. Il est en faveur de la TPS.

Nous devons travailler ensemble pour diversifier l'économie de l'Ouest. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership en aidant l'industrie de la musique dans l'ouest du Canada. Il doit remplacer l'actuelle taxe fédérale de vente, la TVF, afin de revigorer l'économie de l'Ouest.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, je voudrais qu'on fasse preuve de modération et de bonne volonté dans la poursuite du débat sur l'Accord du lac Meech. Les conséquences de cette question pour le Québec et pour tout le Canada sont trop graves pour donner lieu à des tactiques démagogiques, à des menaces et des accusations.

La discussion devient destructrice et sème la discorde, on fait preuve d'extrémisme des deux côtés. J'accepte le caractère distinctif du Québec ainsi que ses cinq conditions initiales, mais l'Accord du lac Meech va au-delà de ces conditions et concerne de nombreuses autres questions.

Les personnes qui proposent des amendements ne sont pas contre le Québec pas plus que cette province n'est anticanadienne parce qu'elle désire protéger sa

langue et sa culture distinctes dans une Amérique du Nord anglophone.

Je supplie le gouvernement de rapprocher les deux camps pour que le Québec puisse vivre à l'aise dans la Confédération, et pour que le Canada continue de prospérer à l'échelle nationale en tant que forte unité politique.

* * *

LA GARDE CÔTIÈRE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, en tant que député d'une circonscription de la Nouvelle-Écosse contiguë à la baie de Fundy et au détroit de Northumberland, je voudrais dire que mes relations avec la Garde côtière n'ont été que positives sous tous les rapports.

Les habitants d'un secteur de ma circonscription qui accusent un taux de chômage élevé m'ont récemment demandé de faire des démarches auprès de la Garde côtière afin que cette dernière leur permette d'utiliser deux de ses phares à des fins touristiques. Le directeur local de la Garde, M. Larry Wilson, et son associé, M. Wilford Tucker, ont immédiatement donné suite à cette demande en envoyant un représentant rencontrer les habitants de cette région pour savoir ce qu'ils voulaient et déterminer la façon dont la Garde côtière pouvait leur venir en aide.

La fin heureuse de cette histoire est que le phare de l'île Spencer a été cédé à la collectivité, et le terrain et les bâtiments du phare de Cape d'Or ont été mis à la disposition de la collectivité d'Advocate.

Au nom des gens de l'île Spencer et d'Advocate et en mon nom personnel, je remercie M. Larry Wilson et son personnel de la Garde côtière non seulement pour ce qu'ils ont fait, mais aussi pour la façon dont ils ont procédé.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, la Constitution et l'Accord du lac Meech sont à l'origine d'inquiétude et de méfiance. La dissension règne partout dans le pays et il faut absolument que le premier ministre prenne une initiative.

Les Canadiens sont tourmentés et insatisfaits et le premier ministre doit les écouter. À mon sens, les gens se retranchent derrière leurs positions et le pays est menacé de destruction. Seul le premier ministre peut remédier à cette situation en montrant qu'il a les qualités d'un chef qui peut écouter et comprendre les gens, puis proposer des solutions pour dissiper les sentiments d'insécurité.

En fin de compte, le gouvernement fédéral doit protéger et promouvoir l'intérêt de tous les Canadiens. Mettons fin à la confrontation. Le premier ministre doit